

CERTIFICATION EN MEDIATION COMMERCIALE OHADA

Ces deux formations s'articulent autour de trois dimensions dont l'harmonie et la cohérence sont nécessaires pour une médiation réussie soit : l'attitude, le processus et les habiletés.

FORMATION 1 - La médiation commerciale sous l'égide de l'acte uniforme relatif à la médiation : Habiletés, compétences et attitudes.

Clientèle Cible : Magistrats, greffiers, avocats, huissiers de justice, notaires, directeurs des affaires juridiques et du contentieux dans les entreprises publiques et privées opérateurs économiques, responsables des chambres de commerce, directeurs des affaires générales, responsables des ressources humaines.

Formateurs : **Honorable Louise Otis**, avocate émérite, professeure adjointe à la faculté de Droit de l'Université Mc Gill, **M. Ibii Otto**, médiateur accrédité, **Professeure Kun Fan**, agrégée de la faculté de Droit de l'Université Mc Gill, avocate au Barreau de New York

Les sujets suivants seront examinés :

- Le continuum des modes de prévention et de règlement des différends en vertu des actes uniformes OHADA
- La médiation : une nouvelle offre de justice
- La modèle de la médiation en vertu de l'acte uniforme OHADA relatif à la médiation
- Le type de médiation en vertu de l'OHADA
- Les habiletés du médiateur OHADA
- Le conflit en médiation
- Le cadre méthodologique de la médiation de l'acte uniforme OHADA

Simulation d'une session de médiation dans les dossiers commerciaux

- Les sept grands principes de la médiation
- Techniques de communication
- Les interventions en médiation
- Éthique et conduite professionnelle : les incompatibilités dans l'acte uniforme OHADA
- Les défis de la professionnalisation de la médiation OHADA
- Rédaction, suivi et exécution de l'entente en vertu de l'OHADA